

Conditions Particulières

Formation Infirmier(e) organisée dans le cadre du 129^{ème} congrès de la SFORL

INSCRIPTIONS

Toute inscription doit être effectuée via le site Internet du congrès. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone, courrier ou email.

Chaque inscription est soumise à validation de l'organisateur.

INSCRIPTIONS DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE

Les inscriptions dans le cadre de la formation continue se font uniquement via le site Internet du congrès où un formulaire vous est dédié. Il vous sera demandé de saisir les informations concernant votre participant ainsi que les coordonnées du contact du service formation. Aucun paiement avant service fait ne vous sera demandé pour ce type d'inscription.

Une fois les informations saisies et votre demande d'inscription validée, vous recevrez une convention de formation ainsi qu'une lettre de prise en charge par email (email du contact). Nous vous demanderons de bien vouloir les compléter et nous les renvoyer par courrier signées et tamponnées.

Dès réception de ces documents, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription par email. Si nous n'avons pas reçu ces documents dans les deux semaines, la demande d'inscription ne pourra être prise en compte et sera automatiquement annulée.

CONDITIONS D'ANNULATION

La SFORL ne peut être tenue responsable de toutes conséquences résultantes de grèves, de maladie, de conditions climatiques, d'événements naturels, d'actes de terrorisme, d'épidémie, d'impossibilité d'accès, etc. (liste non exhaustive) et de manière générale de tous incidents extérieurs, imprévisibles et irrésistibles indépendants de sa volonté.

Toute demande d'annulation doit être notifiée par email au secrétariat de la SFORL.

Email : sforl@sforl.org

Toute demande d'annulation est soumise aux conditions suivantes :

- Pour toute notification jusqu'au 1er septembre 2023 (inclus) : remboursement intégral des sommes versées
- Pour toute notification du 2 septembre au 3 octobre 2023 (inclus) : remboursement des sommes versées moins 50 € de frais administratifs.
- A partir du 4 octobre 2023 : aucun remboursement ne sera fait.

CHANGEMENTS DE NOM

Le badge est personnel et non transmissible, il sera remis exclusivement sur présentation d'une pièce d'identité.

Les changements de nom pour les inscriptions individuelles sont possibles (les prestations doivent rester identiques) aux conditions suivantes :

- Jusqu'au 22 septembre 2023 (inclus)
- A partir du 29 septembre 2023, tout changement de nom sera considéré comme une annulation et donnera lieu à une nouvelle inscription.

MENTIONS LEGALES :

Les informations recueillies dans le cadre de votre inscription sont indispensables à la bonne gestion de votre enregistrement au congrès, elles font l'objet d'un enregistrement informatique. Les destinataires des données sont l'association organisatrice de la manifestation, elles en feront usage dans le cadre des missions de communication directe et indirecte et d'organisation de la manifestation. A noter : lors de la manifestation votre badge est susceptible d'être scanné par l'un de nos partenaires, si vous ne le souhaitez pas vous pouvez refuser le scan de votre badge, ainsi vos coordonnées ne seront pas transmises. Dans le cas contraire vous autorisez la transmission de vos coordonnées au partenaire qui en maîtrisera leur usage sous sa seule responsabilité.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à sforl@sforl.org

En s'inscrivant le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription, d'annulation, des mentions légales et les accepter.